

1. Intitulé du certificat

Assembler et poser des canalisations dans une tranchée (FONTAIN1) faisant partie du métier de Fontainier/Fontainière

⁽¹⁾ dans la langue d'origine

2. Traduction de l'intitulé du certificat

Monteren en leggen van buizen in een sleuf (FONTAIN1) wat deel uitmaakt van het beroep van fonteinwerker

Rohrleitungen zusammenbauen und in einem Graben verlegen (FONTAIN1) als teil des berufs des Brunnenbauer

Assembling and laying pipes in a trench (FONTAIN1) as part of profession of Fontainier

⁽¹⁾ Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Éléments de compétences acquis

Installer et approvisionner son poste de travail

- Préparer l'outillage et les matériaux
- Installer la signalisation temporaire et mobile (*)
- Transporter et stocker le matériel et les matériaux sur le chantier

Réaliser l'implantation du chantier

- Lire les plans ou les croquis
- Effectuer des sondages
- Tenir compte des impétrants
- Effectuer le terrassement

Assembler et poser des canalisations rigides diverses

- Soutenir et protéger des installations existantes
- Effectuer un lit de pose
- Assembler et poser des canalisations d'eau en fonte ductile
- Assembler et poser des canalisations d'eau en PVC
- Assembler et poser des canalisations d'eau en PEHD
- Effectuer un raccordement de matériaux différents
- Protéger les conduites
- Remblayer et compacter la tranchée

Assurer la maintenance et les réparations d'un réseau existant

- Effectuer de la maintenance préventive
- Détecter les dysfonctionnements sur un réseau
- Gérer les contacts clientèles et autres intervenants
- Effectuer les manœuvres nécessaires pour isoler et remettre en service la portion du réseau
- Effectuer le remplacement et réparation des éléments défectueux

Nettoyer et ranger son poste de travail

- Enlever les objets encombrants
- Nettoyer les outils et le matériel
- Rectifier la signalisation (*)
- Assurer la maintenance de premier niveau
- Compléter les documents de suivi des opérations

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

La nomenclature et la codification du ROME sont utilisées par les différents services publics de l'emploi en Belgique.

Le fontainier exerce son métier au sein d'entreprises publiques et privées de distribution d'eau, il assure le bon fonctionnement du réseau de distribution d'eau potable, réalise la maintenance préventive et corrective.

Il se charge également de placer de nouveaux réseaux de canalisations. Il assemble et pose des canalisations de matières différentes (Fonte, PVC, PEHD).

Il effectue les branchements et les raccordements nécessaires y compris chez le client final. Il vérifie ensuite que la nouvelle installation est opérationnelle.

Tout au long de son travail, il veille à la sécurité de la zone de travail et des personnes. L'évolution du métier peut nécessiter l'utilisation d'outils numériques de terrain.

(¹) Rubrique facultative

(¹) Note explicative

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n° 2241/2004/CE.

© Union européenne, 2002-2020

5. Base officielle du certificat

<p>Nom et statut de l'organisme certificateur Consortium de validation des compétences, service public Rue de Stalle 67 1180 Bruxelles Belgique Tel : 00.32.2.371.74.40 www.validationdescompetences.be</p>	<p>Nom et statut de l'autorité de tutelle responsable de l'organisme certificateur Les gouvernements de la Région wallonne, de la communauté française et de la Commission communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale</p>
<p>Niveau du certificat Niveau 3 du CFC et du CEC(EQF)</p>	<p>Système de notation / conditions d'octroi Évaluation binaire « réussi / non réussi » établie en référence à des critères d'évaluation (norme) dont tous doivent être rencontrés pour satisfaire à l'épreuve.</p>
<p>Accès au niveau suivant d'éducation/de formation §4 Le Titre de compétence donne droit à l'accès aux formations organisées au sein des établissements de l'Enseignement de Promotion Sociale ainsi que des centres de formation des Entités, du Forem et de « Bruxelles Formation », lorsque les compétences visées par le Titre constituent une condition d'accès à ces formations, conformément aux règles en vigueur au sein de ces institutions. Le Titre de compétence donne lieu à la prise en compte automatique des compétences validées pour l'accès aux épreuves sanctionnées par les certificats scolaires délivrés par les Communauté française conformément aux dispositions du décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale, et sous réserve des</p>	<p>Accords internationaux Neant</p>

conditions de durée de validité prévues, dans le cadre du cursus scolaire, pour certaines compétences.	
Base légale Accord de coopération relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue (21 mars 2019)	

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus		
Description de l'enseignement / formation professionnel(le) suivi(e)	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
École/centre de formation		h/sem
Apprentissage en contexte professionnel	100%	La durée de l'épreuve de validation est de 6h30
Apprentissage non formel validé		
Durée totale de l'enseignement / de la formation conduisant au certificat/titre/diplôme		
Niveau d'entrée requis		
Information complémentaire		
www.europass.eu www.validationdescompetences.be		